RUE SAINTE ROSE

RUE SAINTE ROSE

L'ANGE

DE

VOIE ECHELLE

CHAPELLE

PARCELLE n°539

PARCELLE n°536

PARCELLE n°547

PARCELLE n°546

PARCELLE n°542

PARKING COMMUNE AVOCATS + POLICE

Stationnement existant non modifié

Stationnement existant non modifié

Stationnement existant non modifié

Stationnement existant non modifié

Stationnement existant non modifié

Accueil du personnel de sécurité incendie : en cas d'incendie, POUCIAL l'organisme de sécurité incendie, est prévenu, il doit appeler les pompiers et se rendre au point de doute sur place. L'organisme réceptionne les portails (parvis, parking) et accompagne les pompiers au PCS sur site, pour accès pompier.

Emplacement véhicule echelle

Matérialisé par pointillé au sol + marquage blanc à laisser libre

MARQUAGE à RÉALISER

EMPLACEMENT POMPIER

Portail 407

R 11m

140

396

535

1 605

708

365

865

500

280

Création d'un escalier de secours 2UP Métallique
Ht marche 16,3cm / Giron 28 cm
Contremarche

Portail existant avec ouverture par serrure triangle pompier 11 ou 14 mm

Mise en oeuvre d'un écran, jointif avec la sous-face de la poutre et du plafond haut, il sera d'une hauteur minimale de 0,50 m.
Stable au 1/2h - matériaux M1

GAZON / TERRE VEGETALE

COURSIVE EXTERIEURE COUVERTE D

Tribunal Judiciaire 3

Tribunal Judiciaire 1

Tribunal Judiciaire 2 CPH

TI -Ordre des avocats

VIDE SUR NIVEAU -1

Les locaux bureaux 69 et 70 se trouvent à plus de 10 m d'une sortie ou d'un escalier encloisonné. Les personnes qui sont convoqués dans ces locaux sont enregistrés au poste de garde situé au RDC.

Propositions de mesures:
- De maintenir en l'état les distances à parcourir sachant que la plus grande distance n'est pas supérieure à 14 m.
- De limiter le nombre au minimum de personnes l'accès à ces locaux
- De réaliser par le SSIAP de permanence des rondes réguliers
- D'établir des consignes à tenir en cas d'incendie, d'incident. Ces consignes seront visibles en permanence dans ces locaux par le public et le personnel.
- De former le personnel de travaillant dans ces locaux aux premières mesures à prendre en cas de déclenchement d'alarme incendie
- De limiter le potentiel calorique dans cet espace a zero

acces POMPIER

Garde-corps

VIEILLARDS

RUE

Dalles

béton

arbustes

Rampe acces au CPH

VIDE SUR NIVEAU -1

069 SALLE TRAVAIL N°3
Réunion Bibliothèque
CPH
ST
S:16.20m²

070 SALLE DE REPOS
Restauration/détente
CPH
SLC
S:18.30m²

ERT

068 SALLE DE TRAVAIL N°2
Réunion Bibliothèque
CPH
ST

S:15.70m²
071 REPROGRAPHIE
Bureau
CPH
ST

Les locaux bureaux 69 et 70 se trouvent à plus de 10 m d'une sortie ou d'un escalier encloisonné. Les personnes qui sont convoqués dans ces locaux sont enregistrés au poste de garde situé au RDC.

Propositions de mesures:
- De maintenir en l'état les distances à parcourir sachant que la plus grande distance n'est pas supérieure à 14 m.
- De limiter le nombre au minimum de personnes l'accès à ces locaux
- De réaliser par le SSIAP de permanence des rondes réguliers
- D'établir des consignes à tenir en cas d'incendie, d'incident. Ces consignes seront visibles en permanence dans ces locaux par le public et le personnel.
- De former le personnel de travaillant dans ces locaux aux premières mesures à prendre en cas de déclenchement d'alarme incendie
- De limiter le potentiel calorique dans cet espace a zero

PREPARATION FROIDE
Restauration/détente
LC
SLC

Sanitaires
LC
SLC

BUREAU
Bureau
LC
SLC

VESTIAIRES
Sanitaires
LC
SLC

RESERVE
Restauration/détente
LC
SLC

SAS
Circulation
LC
SLC

POUBELLE
Locaux techniques
LC
SLC

CHAMBRE FROIDE
Restauration/détente
LC
SLC

CHAMBRE FROIDE
Restauration/détente
LC
SLC

CHAMBRE FROIDE
Restauration/détente
LC
SLC

CHAMBRE FROIDE
Restauration/détente
LC
SLC

Dépose bloc porte existante
Bouchage baie Parois Cf 1h
Reprise peinture du cloisonnement

Porte existante Cf 1/2h + FP
Conservée

63

La cuisine est ouverte sur la zone de restauration.

Mise en oeuvre d'un écran de cantonnement stable au feu 1/2H / Catégorie M1, jointif avec le dessous de la poutre, il sera d'une hauteur minimale de 0,50 m.

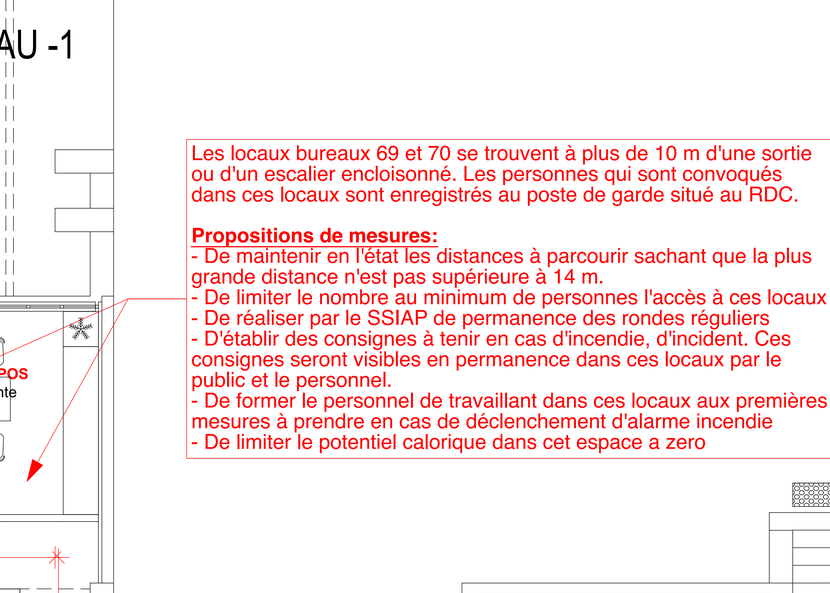

Modification du local poubelle au sous sol

CONSTAT LOCAL POUBELLE:
Le local poubelle réservé aux déchets de la restauration est doté de 2 portes d'accès CF 1/2 + FP.
L'une des pores donne dans le SAS d'isolement du parc de stationnement.

PROPOSITIONS :
1- Déposer le bloc porte donnant sur le SAS et boucher la baie par un complexe CF 1H.
NOTA: Signalétique "Laisser toujours la porte fermée" existant sur porte conservée.

Cite Judiciaire de Clermont-Ferrand

16, Place de l'étoile 63 000 Clermont-Ferrand

TRAVAUX DE MISE EN SECURITE INCENDIE

DOSSIER PRO - DCE ind 2

PRO ne prenant pas en compte les prescriptions du SDIS sur le Permis de construire n° PC 063 113 24 G0130 accepté le 08/01/25 comme demandé par la maitrise d'ouvrage

NUMERO		PHASE
PRO.3	PLAN RDC	PRO Ind 2
ECHELLE: 1:200, 1:50		MAI 2025

Maître d'Ouvrage :
Ministère de la Justice / DIRCESG
20, Boulevard Eugène Deruelle, Immeuble LE BRITANNIA montée C 69 432 LYON CEDEX 03
04 72 01 24 27

Maître d'Oeuvre :
ANDÉSITE architecture
26, rue Amiral GOURBEYRE 63 200 Riom
04 73 34 89 05 / agence63@andesite-archi.fr

Économiste :
ECIB Project
127, Avenue de la République 63 100 Clermont-Ferrand
04 73 92 56 12

BET Fluide :
Algotherm Ingénérie
53,Rue des Sauves 63 170 Aubière
04 73 98 51 27

BET Structure :
IDÉUM PARTNERS
32, Rue de sarliève 63 200 Cournon D'Auvergne
04 73 41 05 94

Bureau de controle :
SOCOTEC
19 Avenue Léonard de Vinci 63063 CLERMONT FERRAND Cedex 1
04 73 44 27 00